



# L'APOTHIKAIRERIE DE L'HÔTEL-DIEU DE BELLEVILLE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE EN SÉANCE PUBLIQUE LE 14 MAI 2011

**E**n 1733, l'Hôtel-Dieu de Belleville ouvre ses portes aux pauvres accueillis par les religieuses de l'ordre de Sainte Marthe. Mais, chose inconcevable pour nous, l'établissement ne dispose pas d'une apothicaire. C'est un lieu d'accueil, donc on pense d'abord à héberger ces hôtes dans un esprit religieux, on les nourrira, ils en ont bien besoin, on les fera participer à de nombreux offices religieux, c'est l'essentiel...

Cependant, les pauvres qui se révèlent être des « pauvres malades » selon l'expression consacrée, sont soignés. Un chirurgien nommé Gacon officie dans la maison, il est cité le 15 septembre 1734 dans un des registres de délibérations du conseil d'administration. Des comptes de l'apothicaire sont mentionnés à plusieurs reprises à partir de 1734... On prépare des médicaments, mais le lieu de préparation et de rangement des médecines n'est pas précisé.

## CONSTRUCTION

Enfin, le 31 mars 1749, on remédie à cette carence : « La Maison étant dépourvue d'appartement propre à une apothicaire, nous avons fait construire une avec laboratoire dans l'extrémité de la maison du côté de matin et dans laquelle la sœur apothicaire prépare actuellement ses remèdes et tient ses drogues. Le boisage nécessaire pour l'ornement et l'utilité de cette apothicaire n'est pas encore fait parce que l'Hôtel-Dieu manque de fonds. Nous attendons quelques coups de Providence pour parachever cette œuvre. » La Providence faisant bien les choses et constat étant fait qu'« on ne pourrait se dispenser de travailler à la construction d'une pharmacie », on pourra confier le boisage à « Etienne Durand menuisier de cette ville » en « un beau bois de noyer et en bois de chêne ». On est le 25 avril 1751.

Le 30 juillet 1754, « Le boisage de la pharmacie est fini », il en aura coûté 772 livres 10 sols au total.

Malheureusement, « La banque faite par Durand étant trop grande, a été mise au réfectoire » et on procède à la « confection d'une nouvelle banque », le 13 octobre 1754.

Le 8 juin 1755, on complète par la pose d'une serrure et d'autres ouvrages par Joseph Armand, maître serrurier de Belleville pour 346 livres, 18 sols.

Le 20 mars 1757, il est dit que : « La pharmacie « prenant de jour en jour un lustre » et le laboratoire y attenant, trop

obscur, ne pouvant servir que d'entrepôt, il faut construire un nouveau laboratoire au bout de la loge de bois pour s'y rendre à l'abri « des eaux pluviales ».

On cultive aussi un jardin : le 4 septembre 1757, on se plaint de « ne pas pouvoir empêcher les pauvres malades d'aller dans le verger du clos de l'hôpital et de prendre du fruit ce qui cause beaucoup de dépense entre autre à la pharmacie ». Solution : on remplace le verger par un jardin potager. On pose « 3 grilles de fer au potager du laboratoire », (31 décembre 1758), en même temps qu'on équipe le laboratoire d'« un alambic, d'une bassine de cuivre rouge et d'un tamis de soie. »

Mais, alerte consignée le 21 juillet 1771 : « Sans cheminée, distillations impossibles : danger de mort pour les sœurs. C'est l'avis de Buissonnat, le médecin. Il faut faire une grande cheminée, et élever le plafond (plancher) pour avoir un endroit pour faire sécher les plantes. » Les réparations se feront l'année suivante et longtemps après le laboratoire incriminé deviendra un vulgaire couloir.

L'apothicaire servira pour la conservation des produits et les préparations à froid. Les préparations à chaud utiliseront d'autres lieux de l'Hôtel-Dieu : vraisemblablement, foyer de la cuisine, chaudière de la buanderie avec une ingénieuse dérivation de la vapeur pour les distillations.

Au XIX<sup>ème</sup>, les boiseries du mur Nord sont remplacées par des boiseries style Empire, et installées dans la salle du Conseil contiguë. On atteint la configuration actuelle.



## POTS ET AUTRES

Les boiseries restantes comportent 48 tiroirs servant à la conservation de produits, d'herbes sèches et autres substances.

Des alvéoles protègent et mettent en valeur les pots d'apothicairerie. Parmi les pots de faïence, les plus anciens, voici l'albarelle, l'emblème de notre association : déjà présente en Syrie au XV<sup>ème</sup> transmise par la faïence hispano-mauresque ou italienne, elle se caractérise par une forme cylindrique avec un étranglement à mi-hauteur qui rend la saisie plus facile. A son col, un bourrelet permettait de fixer un parchemin avec fermeture par un fil. Son nom viendrait du persan « el barani » c'est-à-dire vase à épices. On y conservait des substances visqueuses. Cette albarelle est supposée réalisée à Lyon ou à Nevers au XVII<sup>ème</sup> très probablement. (On n'a pas de trace d'achat ou de don de toutes ces poteries, donc pas d'indication de lieu ni de date de fabrication). Proche de l'albarelle, le pot canon présente un piédouche nettement marqué, et porte un couvercle. On y mettait les mêmes substances que dans les albarelles : électuaires, onguents, baumes..., des substances visqueuses. Idem : Lyon ou Nevers, mais du XVIII<sup>ème</sup>.

Le pilulier est une réplique du pot canon en dimension réduite. Les piluliers servaient à la conservation des pilules ou des extraits secs, ou à la distribution des médicaments.

Dans les bouteilles, on conservait les eaux distillées.

La chevrette qui dérive de la cruche du Moyen Age doit son nom au bec verseur qui rappelle la corne de la petite chèvre. On la remplissait de liquides fluides : sirops, huiles. Initialement, la chevrette se trouvait chez apothicaires et épiciers ( tous marchands de drogues) . Elle devint exclusivité des apothicaires au XVIII<sup>ème</sup> et symbole de la profession.

Enfin, en position dominante, le pot de Mithridate et le pot de Thériaque : les pots de « monstre ». Contrairement aux autres pots qui ont vraiment vécu et qui portent quelques ébréchures, ceux-ci sont neufs. Plus grands (56 cm), ils honoraient leurs contenus mythiques. Le mithridate préparé pour le roi du Pont Mithridate qui redoutait d'être empoisonné était un mélange d'antidotes. La thériaque est une sorte de mithridate datant de l'époque romaine, enrichi de nombreuses substances dont vipère et opium, une panacée dont la préparation, dans certaines grandes villes, donnait lieu à des cérémonies imposantes. Et ces pots donnaient une respectabilité à l'apothicairerie. Décoration comparable aux bouteilles et chevrettes précédentes, mais plus riche, avec en particulier des anses figurant des serpents entrelacés, symbole de l'animal qui résiste à sa propre morsure.

Au début du XIX<sup>ème</sup> la faïence fut détrônée par la porcelaine moins coûteuse : pots cylindriques tournés en série, porcelaine vitrifiée dans la masse et plus solide. Voilà un exemple des 40 pots présents, dorés à l'or fin, avec en motif, de part et

d'autre du cartouche, en rouge camaïeu, la coupe d'Hygie (Hygie déesse de la santé était la sœur de Panacée qui symbolise la médecine curative, les 2 filles d'Esculape dieu de la médecine).

Plus tard, au cours du XIX<sup>ème</sup>, introduit par la vogue des eaux minérales vendues en bouteilles de verre par les pharmaciens qui en avaient le monopole, ce matériau qui existait depuis si longtemps sans avoir été utilisé par les apothicaires, supplanta les autres. Dans notre apothicairerie, le verre est présent sous forme de bocaux et de bouteilles avec décor gravé et doré de guirlandes et fleurettes, une coupe au sommet, et de chaque côté, un palmier autour duquel est enlacé un serpent, ces derniers motifs évoquant les 3 règnes de la nature présents dans la pharmacopée : le sol dans lequel le palmier prend racine : règne minéral, le palmier pour le règne végétal et le serpent pour le règne animal.

On peut voir aussi dans l'apothicairerie le matériel nécessaire à la réalisation des préparations : balances, mortier et pilons, pilulier, appareil à cachets.

## LES DROGUES

...Dans le tiroir, on gardait des « Ecorces de Quinquina », ce produit fébrifuge déjà utilisé par les indigènes



Une albarelle



du Pérou, qui fut extrêmement important à partir du XVII<sup>ème</sup> contre les fièvres en Europe, et à partir duquel Pelletier et Caventou isolèrent la quinine en 1820. On sait les bienfaits toujours actuels, de la quinine pour lutter contre le paludisme...

L'albarelle contient de la « Cons.flo cicor » (Conserva florum cicorii) Conserve de fleurs de chicorée. D'après Lémery : « Elle est apéritive, détersive, propre pour lever les obstructions, pour purifier le sang,...

Dans le cartouche, du pot canon, on lit « Pil. Gourmand. » Pilules gourmandes Composition : « prenez de l'aloès, du mastic, des roses rouges avec du sirop d'absinthe, faites en une masse de pilules selon l'art. » On note l'absence d'indications de quantités...

Pour l'eau vulnéraire de la bouteille de faïence, la préparation est plus complexe :

« Cette eau était appelée eau d'arquebuse à cause qu'elle a été employée pour les plaies d'arquebuse. » Lémery.

Le pot de porcelaine contenait de la Litharge », entrant par exemple dans la composition d'un liniment pour les dartres. Témoin de l'utilisation du règne animal, nous trouvons la "Poudre de Vipère" dans le bocal de verre, obtenue en pulvérisant le tronc desséché de la vipère séparé de la peau et des entrailles. Ce n'est qu'un bref survol des nombreuses espèces évoquées par les contenants, espèces provenant des règnes animal, minéral, et surtout végétal.

## L'ATLAS DE BOTANIQUE

Ces nombreuses espèces végétales se retrouvent sous une autre forme, dans « l'Atlas de Botanique de Monsieur Grange »..., officier de santé...

L'herbier qu'il a constitué, daté de 1808 est plus à vocation thérapeutique que botanique, et même s'il comporte quelques erreurs, c'est un régal de trouver les vertus des plantes, leur utilisation avec des recommandations, le tout selon les conceptions de l'époque dans une petite ville de province. Le langage utilisé reflète aussi l'époque et le lieu. Il connaissait bien la région, des lieux précis sont cités à plusieurs reprises : « la douce-amère croît aux bords de la Saône et dans l'île de Genouilleux », « la digitale pourprée croît abondamment dans les montagnes du Saburin »...

Il se plaisait probablement à nommer des contrées lointaines : « le roseau odorant croît dans les Indes orientales d'où on l'apporte à Marseille en petites bottes », la graine de barbe de Dieu « nous a été apportée de Judée par les hirondelles ». Il allait loin dans le temps aussi en faisant référence aux grands médecins et aux grands botanistes : « La fumeterre entre dans... la confection d'Hamech, ... dans le sirop d'epsillium de Mésué... et elle a donné le nom aux pilules d'Avicenne. »... La théorie des humeurs reste très présente :... « la décoction d'une poignée » d'herbe aux verrues « dans deux verres de petit lait purge la bile, la pituite » ; la laitue « convient aux bilieux et à ceux qui ont les entrailles réchauffées ». On a de plus, un témoignage sur les maux qui affectaient la population soignée par un officier de santé,

une population modeste certainement : les problèmes pulmonaires, et voisins : « Dans les pleurésies, esquinancies, fluxion de poitrine et toux opiniâtres » le pavot rouge « s'ordonne avec succès »... Les coups et blessures se soignaient avec les vulnéraires tels les deux espèces de bouillon blanc « vulnéraires, astringentes lorsqu'elles sont appliquées sur les plaies récentes après les avoir écrasées ou pilées avec un peu d'huile d'olive en manière d'onguent »...

Les gens souffrent de problèmes de transit intestinal : « la décoction de la semence de lupin est ...propre à déboucher le foie et lever les obstructions des viscères »... Dans le cas contraire, « Une poignée de jeunes feuilles ou de bourgeons » de sureau « en salade purge doucement et on fait avec les baies de sureau un rob ou suc épaissi qu'on donne avec succès jusqu'à une once dans les cours de ventre et la dysenterie. » Le premier symptôme de maladie, la fièvre ou les fièvres de fréquence variable parmi lesquelles le paludisme, se traite avec la reine des prés « La décoction de la racine est estimée dans les fièvres malignes ; cette plante est aussi vulnéraire, détersive. » L'aspirine n'est pas loin...

Et puis, on lutte contre une foule d'autres maux, avec les moyens dont on dispose, c'est-à-dire avec une efficacité limitée. D'autres usages des plantes sont signalés au passage : le colza est une « Espèce de



Une page de l'herbier





chou sauvage propre à faire de l'huile qui est bonne pour la friture et pour la lumière » Plus bizarrement, l'angélique des prés « s'oppose aussi à la résurrection des morts, et veille à la tranquillité des trépassés. » Enfin, note plus réjouissante, le cassis sert à faire « un bon ratafia qui n'a pas l'inconvénient des ratafias ordinaires qui échauffent beaucoup et dont l'usage est si pernicieux mais qui facilitent la digestion, tempèrent l'ardeur de l'estomac. »

Tout le texte est passionnant à suivre, mais il ne faut surtout pas oublier la beauté visuelle de ce recueil, qui malgré ses 200 ans reste d'une fraîcheur exceptionnelle. Il suffit d'admirer les teintes roses du liseron, ou de la rose trémière pour être convaincu.

Comme cet herbier est d'une grande fragilité, nous en avons relevé les textes, et là c'est le travail de M. Jacq, photographié toutes les pages une par une pour constituer un livre réplique en nombre limité qui est sorti l'année dernière. Je ne peux que vous engager à aller voir l'exemplaire présent au cours d'une visite de l'apothicaire.

## LA SŒUR APOTHICAIRE

Ceci étant dit, on peut se demander qui officiait dans cette apothicaire ? Bien qu'il y eût fréquemment un médecin ou un chirurgien devant contrôler la confection et la prise des médicaments, tout porte à croire que c'est une sœur sans diplôme qui s'en occupait et formait une ou des plus jeunes qui lui succéderaient. On peut dire que ces religieuses « ont contribué à conserver les traditions pharmaceutiques venues des monastères du Moyen Age ». Ceci bien que le synode de Milan de 1655 ait interdit l'art pharmaceutique aux religieuses. Mais voilà, nos sœurs de Sainte Marthe avaient un caractère bien trempé et il en fallait plus pour les arrêter dans leurs résolutions...

Les religieuses géraient l'apothicaire, ce qui fait qu'on a peu d'archives sur le sujet. On sait quand même que « la recette excède la dépense sur un an » le 30 janvier 1757, situation unique en son genre.

La loi du 21 germinal an XI, ou 1803, dite loi de germinal impose d'affecter un pharmacien diplômé aux officines hospitalières, mesure restée lettre morte pratiquement jusqu'en 1942, et encore, lorsqu'ils étaient nommés, les pharmaciens diplômés affectés par les textes à l'Hôtel-Dieu restèrent très discrets.

La même loi interdisait de débiter des remèdes à l'extérieur de l'Hôpital, disposition non respectée jusqu'en 1914. Plusieurs rappels sont venus du Ministère de la Santé. Le 18 octobre 1858, « Mr de Lurieu, Inspecteur Général de 1<sup>e</sup> classe des établissements de bienfaisance rappelle aux administrateurs qu'il faudra immédiatement... faire cesser la comptabilité occulte de la pharmacie, avec menace de sanction, faire figurer à l'avenir au budget le produit de la vente de la pharmacie... porter au budget un article spécial de dépense pour la pharmacie. »...Un rappel de plus sans effet...

Il est vrai que depuis l'ouverture de l'Hôtel-Dieu les reli-

gieuses vendaient leurs médicaments, ou les donnaient aux pauvres au grand dam des apothicaires locaux.

Enfin, la loi de germinal interdisait de commercialiser des remèdes secrets.

Or, deux remèdes secrets étaient particulièrement célèbres à Belleville et au-delà : le remède contre la rage et la mixture de Belleville.

## REMEDE CONTRE LA RAGE

En guise de préambule de la recette du « Précieux remède contre la rage », dans le carnet des Recettes des Spécialités des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Belleville...

Prenez quatre œufs de poules, en extraire exactement et soigneusement le germe, ajoutez-y une cuillère de poudre de vers moulus de chêne. Le tout battu et dé mêlé ensemble mis dans une poêle avec de la bonne huile de noix vierge, en faire une omelette sans être assaisonnée et cuite à ce qu'on puisse la manger sans répugnance dans une poêle où il n'y a pas cuit de la viande et la manger sans pain et sans boire. Il faut tâcher de prendre ce remède à jeun ou tout au moins 2 heures après avoir mangé et demeurer deux heures après sans manger. Les personnes robustes prudemment resteront d'avantage.

La personne qui préparera le remède aura soin de le composer selon l'âge des personnes :

pour un enfant du premier âge : un œuf et une cuillerée à café de vers moulus.

Au-dessous de 12 à 15 ans : 2 œufs et 2 cuillerées à café.

Pour une femme et des tempéraments délicats : 3 œufs et proportionner les vers moulus.

Pour des personnes ordinaires dont le tempérament est formé, quatre œufs et une cuillerée de service de vers moulus. Pour les chevaux, bœufs, cochons, moutons et toutes sortes d'animaux : 4 œufs et du vers moulu à proportion de l'animal.

La personne qui administrera le remède se familiarisera avec les tempéraments et les figures à devenir physionomiste.

Pour un ivrogne qui n'est pas épuisé :



dose entière et 4 heures de diète après le remède.

Au voluptueux : idem...»

## SŒUR MARTINIÈRE

Cette recette a été envoyée par l'intermédiaire de « Monsieur votre digne curé », en 1822, à Sœur Martinière. Une preuve supplémentaire de la personnalité rayonnante de cette religieuse. Sœur Martinière (1779-1848), fille d'un maître épicier lyonnais entra à l'Hôtel-Dieu de Belleville en 1799. Elle prononça ses vœux le 3 germinal an IX (1801), et fut supérieure de 1829 à 1848, durée exceptionnellement longue. A sa mort, elle fut inhumée dans la crypte, et légua ses propriétés à l'Hôtel-Dieu, certains fermages devant « payer des veilles pour les malades et leur fournir des douceurs ».

Ce fut elle qui mit au point la recette de la renommée « mixture vermifuge des sœurs hospitalières de Belleville »



Sœur Martinière

( G. Jacq -d'après un tableau présent à l'Hôtel-Dieu )

ou sirop de Belleville, dont un certain nombre de Belvillois se souviennent comme d'une des douceurs de leur enfance.

## LA MIXTURE DE BELLEVILLE

La première recette a été remise à Sœur Martinière en même temps que celle de l'omelette contre la rage. Après quelques modifications de peu d'importance, on aboutit à la formule suivante : pour 92 L soit 600 flacons appelés topettes :

sirop de base (pêcher, Séné, fougère mâle) : 30 L,  
teinture de castoréum 0,450 L  
baume du Commandeur 0,900 L  
huile de paraffine 0,150 L  
esther (benzoïque) : 0,900 L

eaux distillées : 59,70 L  
correspondant à la composition qui apparaît sur les étiquettes des dernières topettes (en g)  
aspidium filix mas (fougère mâle ) 3  
tinctura balsamica (teinture balsamique) 0,60  
aether puriss ( éther ) 0,18  
castoreum 0,16  
cassa augustifolia(séné) 1  
tanacetum (tanaïsie) 0,80  
Lactua (laitue) 0,80  
folia persicae vulg (feuilles de pêcher) 0,10  
melissa off (mélisse officinale) 0,15  
hypericum perfor (millepertuis) 0,15  
saccharum (sucre) 27  
aqua dist. aromatica (eau distillée aromatique) q. s. pour 100 g

La précision laisse quelque peu à désirer quant au dosage des plantes de l'eau distillée.

Ladite mixture était censée agir comme vermifuge, tonique, souveraine contre les convulsions et très efficace contre la coqueluche. On ne retiendra que l'effet vermifuge à la fin de l'épopée du sirop de Belleville.

Effectivement, la racine de fougère mâle est un anthelminthique ou vermifuge réputé. La tanaïsie appelée encore herbe aux vers, l'absinthe, la menthe, la matricaire contribuaient aussi à lutter contre les vers intestinaux dont souffrent fréquemment les jeunes enfants. Les plantes purgatives aidaient à l'élimination : séné, aloès (maintenant interdit aux enfants), feuilles de pêcher et matricaire.

Comme tonique, la mixture agissait par les effets stimulants et excitants du baume du Commandeur... Enfin, l'absinthe, la mélisse et la germandrée petit chêne stimulaient l'appétit.

La mixture était souveraine contre les convulsions : les convulsions provoquées par les vers disparaissaient avec les vers que le vermifuge supprimait.

Enfin son efficacité contre la coqueluche est très discutable, bien que tilleul, menthe, millepertuis, mélisse, marrube blanc et castoréum (teinture de glandes de castor) possèdent un pouvoir antispasmodique. La laitue (dans l'eau distillée), la feuille et la fleur d'oranger, et l'éther





contribuaient aussi à apaiser les spasmes intestinaux provoqués par les laxatifs.

Et puis, toutes ces plantes et le sucre du sirop lui donnaient son bon goût tant apprécié des enfants.

La préparation et la diffusion de cette mixture prirent au XX<sup>ème</sup> siècle une ampleur qui témoigne des compétences multiples des sœurs.

Des plantes telles la laitue provenaient du jardin situé de l'autre côté de la rue des Moulins, où se trouve maintenant le jardin de simples de l'Albarelle. On ramassait d'autres plantes (ex : germandrée) dans les champs et sur les bords des routes, et enfin on achetait à des grossistes les plantes exotiques (séné) ou de culture difficile (fougère mâle). Les plantes séchaient et étaient conservées dans le grenier.

La préparation commençait par la distillation des eaux, dans la buanderie. Système ingénieux : la chaudière générait de la vapeur d'eau qui était envoyée dans l'alambic où elle se chargeait de principes actifs, et ensuite, allait se condenser dans le serpent. On distillait ainsi la laitue montée, une fois par an, et on conservait les 400 L ainsi obtenus dans des bonbonnes. On obtenait de la même façon des bonbonnes d'eaux distillées d'autres plantes une fois par mois. Un peu d'eau-de-vie ajoutée servait de conservateur.

D'autre part, une infusion de feuilles de séné et de pécher servait pour la décoction des racines de fougère mâle. On suçait abondamment, on filtrait.

Une fois le baume du Commandeur et la teinture de castor ajoutés, le sirop était prêt, et mis dans des bonbonnes.

Restait à remplir les topettes, à leur coller une étiquette, et à les envelopper.

Parmi les derniers acteurs de cette préparation : Sœur Clerc, Mr Genty et Mr Poyet. Mr Genty fit adopter en 1955 l'utilisation d'une grande cuve pour la préparation. Il mécanisa la mise en bouteille avec une table tournante entraînée par une chaîne, et une machine à bouchonner. Le modernisme entra à l'Hôtel-Dieu !

Grâce à ces prodiges d'artisanat pharmaceutique, la distribution du sirop dépassa largement le cadre de la région, avec de la vente par correspondance, ce qui nous vaut de retrouver des lettres de commande où les parents des consommateurs expriment leur satisfaction du sirop et leur respect reconnaissant des religieuses.

Exemple : de Mâcon, en 1850 :

« Votre mystérieux sirop vermifuge a produit un effet si prompt et si merveilleux sur mon petit Jean que je viens vous prier de vouloir bien m'en envoyer 4 fioles...

Mon petit Jean qui ne dormait pas depuis longtemps dort maintenant d'un sommeil très tranquille depuis qu'il a pris de ce bon vin comme il l'appelle. Etc. »

Hélas, la belle aventure prit fin dans les années 60.

Déjà, en 1926, la pharmacie moderne apparaissait et la législation se faisait plus serrée avec le décret Durafour. Les sœurs durent faire figurer sur l'étiquette formule, nom et dose de chaque substance active.

Ensuite, la loi de 1941 imposa la demande d'un visa au Ministère de la Santé Publique. Visa qui fut accordé en 1948 dans la mesure où le sirop fut reconnu comme « non susceptible de nuire à la santé morale ou physique de la population. »

La législation consolida le monopole des pharmaciens de produire et vendre des produits pharmaceutiques. D'où la constitution en 1942 d'une SARL réunissant 3 sociétaires : 3 religieuses hospitalières dont Mme Clerc (la sœur Clerc déjà citée) associés aux gérants diplômés en pharmacie : M. Lucien Brun et Mme Roussel hospitalière de Beaune et de Belleville diplômée en pharmacie.

En 1959, une nouvelle ordonnance exigeait un dossier d'expérimentation extrêmement complet, les religieuses renoncèrent à leur fabrication en 1961 à peu près. Quelques topettes furent encore vendues en 1964, c'était la fin.

La disparition du sirop de Belleville coïncida avec la construction du nouvel hôpital, en 1962. La dernière sœur apothicaire Sœur Clerc laissa sa place à un préparateur diplômé M. Frizot.

L'ancienne apothicairerie était devenue une pharmacie moderne.

Janine Hugand

Présidente de l'Albarelle

## SOURCES :

Archives hospitalières de l'Hôpital de Belleville (69) :

- Registres de délibérations du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Belleville

## Bibliographie

- De l'élixir au génie génétique – Exposition du Musée de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris - 1996

- 5 siècles de pharmacie hospitalière  
F. Chast et P. Julien – Editions Hervas

- Histoire de la pharmacie en Bourgogne avant 1803 – A. Baudot – JPM Editions - 2002

- Belleville en Beaujolais - Francis Mandy - Ed. de la Tour Gile 1991

- L'Hôtel-Dieu de Belleville 3 siècles d'histoire – collectif - L'Albarelle- 2006

- Pharmacopée universelle - Nicolas Lémery réédition 1761.